

## Processus de renouvellement du mandat de la PDG: appui du conseil d'administration

Le conseil d'administration a signifié son appui ferme au renouvellement du mandat de la présidente-directrice générale (PDG) Mme Josée Filion, qui arrivera à échéance le 28 mai 2022.

Le mandat des PDG est sous la responsabilité du ministre de la Santé et des services sociaux. Celui-ci consulte toutefois les conseils d'administration avant de prendre une décision. Lors de la séance du 24 février 2022, le conseil d'administration a donc adopté une recommandation en ce sens, suivant un processus de discussion et consultation prévu à la procédure interne à ce sujet.

### Révision de règlements et politiques

Le conseil d'administration a adopté un règlement et deux politiques lors de la séance du 24 février 2022:

- Règlement sur l'organisation et le fonctionnement du département d'imagerie médicale—révision suivant une consultation du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP);
- Politique d'allaitement (P-050) - révision réalisée en fonction des récentes orientations ministérielle en lien avec l'IAB (initiative amis des bébé ;
- Politique de soutien et développement des cadres. Cette nouvelle politique déposée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques vise notamment à offrir à tous les cadres de l'organisation des conditions de réussite et ainsi favoriser leur épanouissement professionnel.

Cet appui a été également joint d'une seconde résolution de reconnaissance pour le travail accompli par la direction générale dans le dossier de gestion de proximité. Cette résolution mentionne entre autres : « l'apport indéniable de Mme Filion à la qualité des services » et « (Le C.A.) lui confère toute sa confiance dans la gestion de proximité au CISSS de l'Outaouais. »

Les deux résolutions seront acheminées au ministre qui devrait annoncer sa décision d'ici au 28 mai 2022.

### État de la situation financière P10

Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières, a présenté l'état de la situation financière à la période 10 qui présente un léger surplus de 1 M\$.

Masse salariale (surplus de 3,9 M\$) :

- Les économies en heures régulières (postes vacants) couvrent les dépassements budgétaires en temps supplémentaire, main-d'œuvre indépendante et assurance salariale.
- La mobilisation faite pour répondre à la pandémie engendre plus d'heures travaillées, ce qui génère également une hausse du temps supplémentaire et de la main-d'œuvre indépendante comparativement à l'année précédente.
- L'assurance salaire démontre une tendance à la hausse.

Fournitures et autres charges (déficit de 2,9 M\$) : les principaux écarts se situent dans les services achetés en soutien à domicile (3 M\$), et dans les RI-RTF (1,1 M\$).

L'équilibre budgétaire au 31 mars 2022 est prévu à ce jour.

## Dates des prochaines séances du C.A du CISSS de l'Outaouais

- 24 mars 2022 (visio)
- 21 avril 2022
- 19 mai 2022
- 15 juin 2022 (séance spéciale)
- 23 juin 2022

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration: <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-cisss/conseil-dadministration/>

## Cadre de référence du mécanisme d'accès à l'hébergement

M. Benoît Major, directeur SAPA, a présenté la mise à jour du cadre de référence du mécanisme d'accès à l'hébergement (MAH) pour personnes âgées qui vise les objectifs suivants:

- Mise à jour des critères de priorisation;
- Inclure la notion d'hébergement à domicile (suivi intensif);
- Réitérer les bonnes pratiques cliniques: l'hébergement est la dernière étape d'un continuum de services;
- Intégration des recommandations du Protecteur du citoyen, du 28 octobre 2021.

## Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité

Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté les résolutions de reconnaissance suivantes :



### Le 27 janvier 2022:

- À Mme Charmain Levy pour sa participation et son implication au C.A. du CISSS de l'Outaouais de 2018 à 2021;
- À M. Alain Godmaire qui a quitté le 16 janvier 2022 son poste de directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) du CISSS de l'Outaouais;
- À Dr Earl Potvin, médecin chirurgien, qui a pris sa retraite le 15 janvier 2022 après plus de 50 ans de pratique en Outaouais.

### Le 24 février 2022:

- À l'ensemble du personnel, des gestionnaires, des médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes et les employés embauchés dans le cadre de la campagne "Je contribue" pour leur dévouement pendant la période des Fêtes, dans le contexte difficile de la cinquième vague de la pandémie de COVID-19;
- À l'ensemble des membres de la Direction des ressources financières pour leur grande collaboration et engagement dans la cadre de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné un impact non négligeable sur leur travail.

## Bilan encadrement intensif et mesures d'empêchement

Mme Martine Bilodeau, directrice des programmes jeunesse (DJ), a présenté les statistiques en encadrement intensif et mesures d'empêchement pour le trimestre allant du 1er octobre au 31 décembre 2021.

En ce qui a trait à l'encadrement intensif (EI), 15 hébergements ont été enregistrés. Douze jeunes ont eu recours à un hébergement en EI soit quatre filles et huit garçons (18.2% des jeunes hébergés en CRJDA). La durée moyenne d'hébergement est de 39 jours. Nous observons une diminution de 11.73 jours comparativement à la dernière période. Pour les 12 jeunes ayant été hébergés en EI pendant ce trimestre, deux garçons et une fille ont bénéficié d'une période de transition allant de 3 à 4 jours.

En ce qui concerne les mesures d'empêchement de fugue (MEF), pour le présent trimestre, 21 mesures ont été appliquées pour 14 adolescents soient huit filles et six garçons. Deux garçons et une fille ont fait l'objet de deux MEF et deux filles ont fait l'objet de trois MEF pendant la période. Les 21 MEF représentent 21.2 % des adolescents hébergés en CRJDA. La durée moyenne des MEF par adolescent est de 8.5 jours. Nous observons une augmentation de la durée moyenne qui était de 6.22 jours à la dernière période.

## Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 24 février 2022 l'octroi ou le renouvellement des privilèges de pratique aux membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) suivants :

Nom	Spécialité/Territoire
<b>OCTROI DE PRIVILÈGES</b>	
M. Nicolas Gagnon	Pharmacien
Mme Maria-Vanessa Grivas	Pharmacienne
Mme Myriam Lemelin	Pharmacienne
Dr Frédéric Castaing	Papineau
Dr Alain Patrick Azebaze	Médecine spécialisée / gériatrie
<b>RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES</b>	
Dr Yuval Horowitz	Médecine spécialisée / rhumatologie
Dre Isa Jetté-Côté	Psychiatrie